

réevaluation pension alimentaire

Par Emilie1106, le 29/08/2019 à 12:14

bonjour je suis divorcée depuis 2014 je percois une PA de 240e par mois pour mes 2 enfants de 10 et 12 ans selon la convention de divorce ou il etait précisé que la garde partagée se ferait 1 weekend sur 2 et la moitié de toute les vacances scolaires. Depuis 3 ans mon ex mari a déménagé a 800km et ne prend donc les enfants que 2 semianes par an en moyenne l'éte je souhaiterai donc faire réevaluer la PA que faire ??